

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif le Platinum (2015) Inc.		Date d'inspection Le 04 juillet 2024	
Nom de l'établissement Centre éducatif le platinum (2015) inc.		Numéro de permis 2015401	
Adresse 355 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1		Numéro de téléphone (506) 855-9000	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Sarah MacDougall-LeBlanc	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	12 févr. 2024	04 juil. 2024
Commentaires: Une preuve fut fournit à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	12 févr. 2024	04 juil. 2024
Commentaires: Une preuve fut fournit à l'inspectrice. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Aucune visite sur les lieux ne fut effectuée

original signé par
Sarah MacDougall-LeBlanc
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 04 juillet 2024
Date

original signé par
Renay Martin-Landry
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 04 juillet 2024
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"